

DAP007



PUBLIC

Tous professionnels exerçant auprès des publics en situation de handicap



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours - 14 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certification de réalisation
Attestation de fin de formation

» CONTEXTE

- Les comportements-problèmes en ESSMS sont conçus comme des comportements d'une intensité, fréquence et durée créant une insécurité pour la personne elle-même et/ou pour autrui. Les comportements-problèmes peuvent être multifactoriels et s'exprimer de diverses manières et dans différents environnements. Ils constituent généralement la manifestation visible d'un problème sous-jacent et ont des répercussions sur la qualité de vie des personnes, leur santé, leur environnement social et familial, ainsi que sur les professionnels les entourant.
- L'accompagnement des personnes manifestant des comportements-problèmes peut s'avérer complexe. Dans ce contexte, les professionnels font face à des difficultés relationnelles et émotionnelles. Ainsi, l'accompagnement peut être facilité par le renforcement des savoir-être du professionnel et par la mobilisation d'outils permettant de gagner en confort dans la relation. Il s'agit également de permettre la gestion collective d'une situation de violence générée par une personne déployant un comportement-problème.

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Permettre aux professionnels de faire face aux manifestations de comportements-problèmes et limiter leur survenue et/ou leur récurrence.

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Evaluer les éléments multidimensionnels générant les comportements-problèmes
- Repérer les facteurs de risque-protection de la personne et renforcer les aptitudes identifiées
- Adapter son attitude et son vocabulaire pour prévenir ou atténuer le comportement-problème
- Prévenir la récurrence en co-construisant en équipe une réponse adaptée intégrant la personne, ses proches et les structures ressources

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et participative : Brainstorming / Etudes de cas / Travaux en sous-groupes / Echanges d'expériences et de situations / Jeux de rôles
- Méthode informative : Présentation PowerPoint / Visualisation vidéos
- Remise d'un livret pédagogique



DATES ET LIEUX

A Définir - dans vos locaux



TARIFS

NOUS CONSULTER



INTERVENANT

Cécile LAFUENTE
Psychologie, psychothérapeute,
superviseure des pratiques
professionnelles



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

JOUR 1

PREVENTION PRIMAIRE ET INTERVENTION PROACTIVE

- Stratégies préventives institutionnelles
 - ✓ Rappel des spécificités liées au handicap mental et psychique
 - ✓ Notions juridiques : consentement, sécurité
 - ✓ Inscription des procédures de prévention et d'accompagnement des comportements-problèmes dans le projet d'établissement
- Stratégies préventives centrées sur la personne
 - ✓ Facteurs de risque et de protection internes et externes
 - ✓ Collaboration de la personne, des proches et des structures partenaires dans la gestion des comportements problèmes
 - ✓ Elaboration d'un protocole de gestion des comportements-problèmes intégré au projet personnalisé
- Stratégies d'intervention en démarche proactive
 - ✓ Comportement-problème : repérage, contexte, fonction
 - ✓ Evaluation des besoins et renforcement des aptitudes de la personne
 - ✓ Analyse multimodale : entretien, observation directe, analyse fonctionnelle
 - ✓ Formulation d'hypothèses explicatives avec l'Arbre des causes

JOUR 2

INTERVENTION REACTIVE ET GESTION DU COMPORTEMENT- PROBLEME

- Stratégies d'intervention en démarche réactive
 - ✓ Aggravation des situations : attitudes langagières et posture professionnelle
 - ✓ Stratégies comportementales de gestion des comportements-problèmes : capitulation, diversion, interruption
 - ✓ La personne : phase de récupération post-crise
 - ✓ Evaluation de l'accompagnement et de la gestion des comportements-problèmes
 - ✓ Outil de traçabilité de l'évènement
- Espaces de retrait et d'apaisement
 - ✓ L'aménagement des espaces dédiés à l'apaisement
 - ✓ Trois types de retrait-apaisement : volontaire, négocié, planifié
 - ✓ La personne : évaluation des besoins de retrait-apaisement
 - ✓ Inscription dans le projet personnalisé des besoins de retrait-apaisement et des modalités de retrait
 - ✓ Evaluation du retrait-apaisement permettant de réajuster l'action
 - ✓ Etat d'urgence : le circuit d'alerte